

Décision

Générale

colonial

Décision n° 7-336-1924 Commissions.

n° 7-336-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 novembre 1924

Numéro JO

n° 336 du 30/11/1924

Date du numéro

30 novembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

la comimission prévue l'article Ide l'arrêté local du 18 septembre 1913 et composée de MM. le Chef du service de l'inscription maritime, président, le Chef du service des travaux publics ou son délégué, Ducamin, capitaine au long cours, el Buffa, chef mécanicien breveté de la marine marchande, se réunira sur la convocation de son président, à l'effet d'examiner les candidats pilotes où mécaniciens, en vue de l'octroi du certificat de capacité de conduite des vedettes automobiles.